

## Questions orales

Le premier ministre autorisera-t-il la tenue d'une enquête aussi vaste et exhaustive?

**M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants, Lib.):** Monsieur le Président, en ce qui concerne la promotion de l'officier en question, je dois dire au député et à la Chambre qu'il existe un système qui remonte à 43 ans.

Essentiellement, selon ce système, le chef d'état-major de la défense est chargé de la promotion des officiers et des sous-officiers au grade de colonel. Le ministre est responsable de toutes les promotions des officiers généraux.

Ce système est en place pour prévenir l'ingérence politique. Il fonctionne et a fonctionné dans le cas qui nous occupe. Si le député propose que nous politisions le système de promotion, j'estime qu'il se trompe. Les Forces canadiennes ne seraient pas d'accord. La Chambre ne l'approuverait pas et la population canadienne serait consternée.

Si c'était le cas, le député serait le premier à s'indigner, et moi aussi.

**M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.):** Monsieur le Président, il s'agit là d'un autre cas où la loi accorde un traitement de faveur à certains Canadiens. La destruction d'éléments de preuve par le colonel Kenward constitue manifestement une violation de la loi. Sa disculpation par les huiles militaires, plutôt que par l'application régulière de la loi, jette notre règle de droit dans le discrédit.

Le premier ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi cet officier supérieur a été promu, au lieu d'être tenu responsable de ses actes? Pourquoi ne sommes-nous pas tous égaux devant la loi?

**M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants, Lib.):** Monsieur le Président, je demanderais au député, lorsqu'il pose des questions, de s'assurer que ses faits sont exacts.

Je voudrais rappeler à la Chambre un élément nouveau qui est ressorti hier. Si le député avait entendu la conférence de presse qu'a donnée le chef d'état-major de la défense, il aurait peut-être découvert que sa question n'était pas entièrement juste.

Sur la recommandation du chef d'état-major de la défense et du commandant des forces terrestres, le juge supérieur au sein des Forces canadiennes, le juge-avocat général, a mené une enquête spéciale et conclu que l'officier en question n'avait commis aucun acte illicite.

En ce qui a trait à la transparence, je dois dire au député, qui a parlé de la destruction de vidéocassettes, qu'il s'agissait de copies. La vidéocassette originale répond maintenant à notre question et à une question précédente au sujet de la transparence.

J'ajouterais, en plus de tout ce que le premier ministre et moi avons mentionné, que cette vidéocassette est également à la disposition de la commission d'enquête.

[Français]

## INDUSTRIE CANADA

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires intergouvernementales.

Dans le document secret destiné à l'Opération unité, on apprend que la position en privé des dirigeants de la compagnie CAE Electronics, une filiale de la maison mère située à Toronto, est fortement fédéraliste. On indique aussi que publiquement cette compagnie suivra la voie tracée par les dirigeants des compagnies Bombardier et Marconi.

Le ministre, qui est manifestement bien informé de la position référendaire des contracteurs potentiels du gouvernement, peut-il nous indiquer quel contrat il réserve à la compagnie CAE Electronics, si les dirigeants prennent publiquement position pour le non?

**L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.):** Monsieur le Président, l'opposition répète, dans l'espoir que cela va la rendre vraie, l'allégation qu'il y a un lien entre l'analyse des divers secteurs industriels dans le document d'Industrie Canada et les subventions que le gouvernement fédéral donne à ces industries.

• (1445)

Il n'y a manifestement aucun lien entre les deux. Ce que le rapport décrit correctement, c'est le fait qu'un très grand nombre de secteurs industriels du Québec dépendent d'un certain nombre de subventions du gouvernement fédéral, et que si la séparation du Québec se fait d'avec le reste du Canada, il y a beaucoup de firmes au Québec qui vont faire banqueroute. C'est simple, c'est clair, c'est transparent.

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, comment le ministre explique-t-il, alors, que CAE Electronics est clairement identifiée dans ce document comme étant l'unique contracteur potentiel au Québec pour l'entretien des quatre sous-marins britanniques usagés que le gouvernement s'apprête à acquérir au coût de plus de un milliard de dollars?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, peut-être que l'on devrait attendre de les acheter avant de savoir qui va les réparer.

\* \* \*

[Traduction]

## L'ENVIRONNEMENT

**Mme Deborah Grey (Beaver River, Réf.):** Monsieur le Président, la vice-première ministre a accusé de racisme le ministre albertain de l'Environnement.

Voici ce que ce dernier avait déclaré: «Le prolongement d'une piste de ski dans un parc national, par exemple, c'est une question qui relève de votre compétence, et non de la mienne. Mais si la question concerne une réserve indienne, elle relève de vous, et